



Grand Est,
Franche-Comté



Les cas-types ovins viande du Grand Est

ACTUALISATION ÉCONOMIQUE 2020

Les 9 cas-types présentés dans ce document couvrent une grande part de la diversité des systèmes de production ovins viande présents dans les régions de l'Est de la France. Ils fournissent des repères technico-économiques essentiels pour élaborer un projet de développement ou d'installation en élevage ovin. Ils permettent aussi de positionner les résultats d'un élevage par rapport à des objectifs de production. Les performances retenues sont accessibles avec une bonne maîtrise des techniques de production et sont proches de celles observées dans les fermes du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande du Grand-Est.

UN CAS-TYPE : DÉFINITION

Un cas-type décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'un système d'exploitation géré de manière optimisée. Il est viable économiquement, vivable en travail et reproductible. Le tableau ci-dessous regroupe les 9 systèmes d'exploitation avec une variabilité du contexte de production et de la taille de la troupe.

Tableau 1 : 9 systèmes de production ovins viande

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est

Exploitation	Cas-type	Caractéristiques	Contexte
Herbagère spécialisée en production ovine	HO1	Un chef d'exploitation avec de la main-d'œuvre saisonnière (1,3 UTH) sur 75 ha de SAU avec 630 brebis de race lourde	Un système ovin spécialisé avec une production d'agneaux d'herbe
	HO3	Sur 60 ha, un chef d'exploitation (0,7 UTH) avec 300 brebis de race rustique et une activité complémentaire extérieure	Exploitation située en zone montagne vosgienne, un atelier d'agneaux d'herbe en vente directe
	HO4	2 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 170 ha de SAU avec 1 000 brebis de race lourde	Un atelier ovin de grande taille avec 65 % d'agneaux d'herbe et 35 % de bergerie
Herbagère avec atelier ovin complémentaire	HLO2	Un couple avec de la main-d'œuvre saisonnière (1,9 UTH) sur 120 ha de SAU avec 375 brebis et 41 vaches laitières (250 000 l lait)	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe en complément d'une production laitière
	HBVO	1,5 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 100 ha de SAU avec 250 brebis et 52 vaches allaitantes (vente de broutards)	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe en complément d'un système bovin viande naisseur
Polyculture élevage ovin	PO	1,5 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 150 ha (46 % d'herbe) avec 550 brebis de race lourde	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe (40 %) et de bergerie (60 %) en complément d'un atelier de cultures de vente
Céréalière avec élevage ovin	CVO1 prolifique	2 chefs d'exploitation en GAEC sur 250 ha de SAU, avec 500 brebis en race prolifique	La troupe ovine valorise les 45 ha d'herbe, avec une production d'agneaux de bergerie
	CVO2	1,5 UTH (un couple ou un chef d'exploitation et un salarié) sur 170 ha avec 400 brebis de race lourde	Un atelier d'agneaux de bergerie valorise une surface en herbe (35 ha)
	CVO2 intensif	1,5 UTH (un couple ou un chef exploitant et un salarié) sur 170 ha avec 400 brebis de race lourde	Un atelier d'agneaux de bergerie valorise une petite surface en herbe (20 ha) impliquant un achat de fourrage obligatoire

LE PROFIL DES EXPLOITATIONS SUIVANT LE SYSTÈME DE PRODUCTION

Exploitations herbagères

Elles se caractérisent par une forte proportion d'herbe dans la SAU, avec une conduite extensive des surfaces fourragères et un chargement inférieur à 1,3 UGB/ha SFP. A l'exception de l'exploitation de montagne, la main-d'œuvre est composée d'un couple ou d'un exploitant et d'un salarié.

Exploitation de polyculture élevage

Située en zone de plaine à potentiel céréalier moyen, cette exploitation a 46 % de ses surfaces en herbe. Les deux périodes d'agnelage (octobre-novembre et mars-avril) permettent d'optimiser la valorisation de l'herbe.

Exploitations céréalières

Exploitations de grande taille avec une forte proportion de cultures de vente et quelques parcelles en herbe obligatoire. Les ovins permettent de valoriser les surfaces en herbe et de conforter un emploi salarié.

Tableau 2 : Profil des exploitations

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est

Exploitation	Cas-type	UTH	SAU (ha)	Cultures de vente (ha)	SFP (ha) H + ME*	Herbe (% SAU)	Nbre brebis	Nbre vaches	Chargement UGB/ha
Herbagère spécialisée en production ovine	HO1	1,3	75	0	75	100	630	-	1,3
	HO3	0,7	60	0	60	100	300	-	0,7
	HO4	2	170	20	150	88	1 000	-	1,1
Herbagère avec atelier ovin complémentaire	HLO2	1,9	120	15	95+9,5	79	375	41 VL	1,2
	HBVO	1,5	100	0	100	100	250	52 VA	1,2
Polyculture élevage ovin	PO	1,5	150	81	69	46	550	-	1,25
Céréalière avec élevage ovin	CVO1 prolifique	2	250	205	45	18	500	-	1,7
	CVO2	1,5	170	135	35	21	400	-	1,8
	CVO2 intensif	1,5	170	150	20	12	400	-	3,2

* H + ME : Herbe + Maïs Ensilage

LES RÉSULTATS TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES

Tableau 3 : Les résultats techniques de l'atelier ovin

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est

Exploitation	Cas-type	Nb brebis	Période agnelage	Profilicité	Mortalité agneaux	Product. numérique	Product. Pondérale (kg/EMP)	Poids carc. agnx	Concentré total (kg/EMP)
Herbagère spécialisée en production ovine	HO1	630	Mars-avril	168 %	14 %	128 %	27 kg	19,6 kg	106 kg
	HO3	300	Fév-mai	132 %	12 %	116 %	21 kg	19,4 kg	96 kg
	HO4	1 000	Oct-nov Mars-avril	158 %	13 %	131 %	23 kg	18,5 kg	138 kg
Herbagère avec atelier ovin complémentaire	HLO2	375 + 41 VL	Mars-avril	164 %	13 %	136 %	27 kg	19,1 kg	128 kg
	HBVO	250 + 52 VA	Mars-avril	167 %	15 %	134 %	29 kg	19,1 kg	87 kg
Polyculture élevage ovin	PO	550	Oct-nov Mars-avril	156 %	11 %	127 %	24 kg	18,8 kg	171 kg
Céréalière avec élevage ovin	CVO1 prolifique	400	Sept-oct Déc-fév	208 %	17 %	165 %	29,8 kg	18,6 kg	261 kg
	CVO2	400	Oct-nov Janv-mars	155 %	9 %	132 %	25 kg	18,9 kg	194 kg
	CVO2 intensif	400	Oct-nov Janv-fév	155 %	9 %	132 %	25 kg	18,9 kg	268 kg

Définitions

- **Taux de prolificité** Σ Agneaux nés \times 100 / Σ mise bas.
- **Taux de mortalité agneaux** Σ Agneaux morts (y compris avortons) \times 100 / Σ Agneaux nés (y compris avortons)
- **Productivité numérique « zootechnique »** Σ Agneaux élevés \times 100 / Femelles destinées à la reproduction
- **Effectif Moyen Pondéré (EMP)** Correspond au nombre de brebis et agnelles de plus de 6 mois présentes en moyenne sur l'année (Σ effectif fin mensuel / 12).
Pour chaque mois, l'effectif fin = effectif début + achats + renouvellement - ventes - pertes
- **Productivité pondérale** Productivité numérique « zootechnique » \times Poids moyen agneaux de boucherie vendus
- **Kg concentrés/EMP** Concentrés achetés et prélevés / EMP

Pour les systèmes herbagers, l'obtention des résultats escomptés passe par une bonne maîtrise de la conduite du pâturage influençant les quantités de concentré consommées. Ce sont des systèmes sensibles aux aléas climatiques (production d'herbe et gestion sanitaire), bénéficiant depuis quelques années de cours attractifs. De plus, ce type d'exploitation agricole nécessite moins d'investissement en bâtiment d'élevage.

Tableau 4 : Les résultats économiques 2020

Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est

Exploitation	Cas-type	Marge brute/brebis	EBE* /ha SAU	EBE/Produit brut	Disponible /UTH en croisière	Annuités /EBE en croisière	Produit brut /ha SAU	CO* % PB	CS* % PB
Exploitation herbagère	HO1	121 €	822 €	43 %	33 252 €	30 %	1 891 €	29 %	28 %
	HO3	80 €	520 €	45 %	24 632 €	29 %	1 160 €	27 %	28 %
	HO4	92 €	437 €	34 %	23 103 €	38 %	1 268 €	32 %	34 %
Herbagère bovins-ovins	HLO2	121 €	677 €	38 %	29 709 €	34 %	1 777 €	30 %	32 %
	HBVO	135 €	547 €	40 %	24 666 €	32 %	1 366 €	23 %	36 %
Polyculture élevage	PO	84 €	551 €	38 %	36 281 €	34 %	1 449 €	31 %	31 %
Exploitation céréalière	CVO1 prolifique	86 €	556 €	36 %	44 405 €	36 %	1 547 €	31 %	33 %
	CVO2	77 €	532 €	35 %	38 005 €	37 %	1 510 €	31 %	33 %
	CVO2 intensif	45 €	510 €	32 %	34 410 €	40 %	1 589 €	37 %	31 %

*Excédent Brut d'Exploitation (EBE) = Produit brut total – charges opérationnelles – charges de structure hors amortissement et frais financiers

*CO = charges opérationnelles ; CS = charges de structure hors amortissement et frais financiers

Les résultats économiques sont calculés avec des rendements reflétant le potentiel moyen des cultures, mais des prix observés pour la récolte 2020 (charges et prix de vente). L'année 2020 est marquée par une hausse du prix du blé de 15 €/t et une stabilité pour les autres cultures. Le prix des agneaux d'herbe progresse nettement avec une hausse de 10 %, alors que celui des bergeries augmente de 2,5 %. Le prix des aliments achetés augmente au cours de l'année, avec un impact de + 5 à + 25 €/tonne pour le concentré (entre + 2 et 9 %). Les complémentaires azotés sont en forte hausse en fin d'année. Le prix de vente de la viande bovine est en baisse de 3 à 4 % pour les brouillards et les JB et en hausse pour les femelles de boucherie (+ 6 %). En production laitière, le prix du lait est stable.

Les écarts de disponible par UTH entre les systèmes cultures et élevage sont importants, avec une efficacité économique plus forte pour l'élevage (40 % en moyenne en élevage contre 34 % pour les systèmes de polycultures-élevage).

Cas-type HO1

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

A partir d'une troupe de 630 brebis en race lourde (Texel)



Une exploitation de 75 ha de SAU tout en herbe. Les terres sont de bonne qualité, peu séchantes. La main-d'œuvre est composée de 1,3 UTH. Ce type d'exploitation se rencontre avec un chef d'exploitation et de la main-d'œuvre complémentaire pour les agnelages.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 687 brebis de race lourde, avec un agnelage en mars/avril (609 mises bas). Les mises bas des agnelles ont lieu mi-avril.

Les résultats de reproduction tiennent compte des spécificités de la race Texel : avec un poids moyen des agneaux de 20 kg de carcasse en race pure, une mortalité de brebis plus importante à l'agnelage (7 %), les agnelles sont mises en reproduction avec un bélier Charollais. Le choix des éleveurs est de regrouper les mises bas sur un seul agnelage pour des contraintes de travail. Les brebis vides ne sont pas mises en repasse. Malgré une fertilité moyenne, le poids des agneaux permet d'obtenir une bonne Productivité Pondérale.

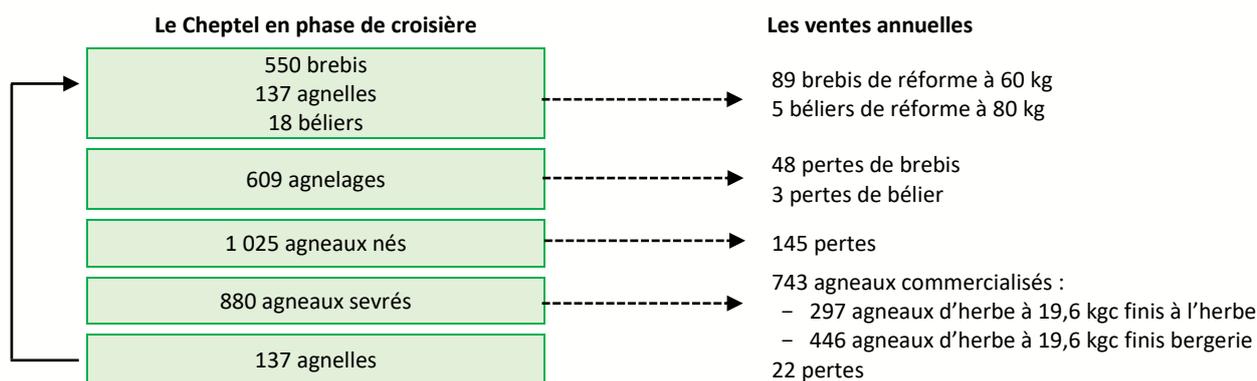
Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 15 brebis/ha d'herbe. 35 ha sont récoltés en foin (dont 10 ha de fauche précoce) et 10 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver. La valorisation de la surface en herbe est de 6,3 tonnes de MS/ha.

Les agneaux sont pesés et allotés afin de commercialiser les têtes de lot sans complémentation (vente de mi-juillet à mi-oût). Les autres reçoivent une complémentation en pâture de 60 à 90 kg d'aliment 17% MAT. Pour une commercialisation jusqu'à la mi-octobre.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 75 ha de SAU → Prairies Permanentes : 75 ha
- Chargement : 1,3 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 97 UGB – 687 brebis (630 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	89 %
Prolificté	168 %
Mortalité agneaux	14 %
Productivité numérique	128 %
Productivité pondérale par EMP	27 kg
Réforme	13 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
106 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	181 j
GMQ	206 g/j
Poids de carcasse	19,6 kg
Concentré par agneau	52 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	38 kg

RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES 2020 du cas type H01 : Herbager

Marge brute atelier OV (630 EMP et 75 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP
Produits de l'atelier ovin	185 €	1 552 €
Total des ventes	165 €	1 382 €
dont ventes agneaux	153 €	1 282 €
dont autres produits	12 €	12 €
Achat de reproducteurs	- 5 €	- 42 €
Aides Ovines	25 €	211 €

	€/ brebis	€/ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	64 €	539 €
dont charges d'alimentation	34,1 €	287 €
dont frais vétérinaire	12,3 €	104 €
dont frais divers d'élevage	8,9 €	75 €
dont charges SFP ovine	3,9 €	33 €
Marge brute atelier ovin	121 €	1 013 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 891 €/ha	141 797 €
Atelier ovins viande		116 404 €
89 brebis de réforme à 75 €/tête		
5 béliers de réforme à 90 €/tête		
743 agneaux d'herbe à 19,60 kgc à 6,60 €/kg		
- 6 mâles reproducteurs achetés à 520 €/tête		
2 205 kg de laine à 0,20 €/kg		
687 aides ovines : 23,06 €/brebis = 15 844 €		
Autres produits		8 332 €
75 ha ICHN à 111 €/ha		
Aides découplées		17 061 €
75 ha à 227 €/ha		

CHARGES		80 131 €
Charges opérationnelles		40 417 €
29 % du PB et 539 €/ha		
<i>Atelier ovins viande</i>		
Dont concentré :		20 472 €
Dont véto :		7 763 €
<i>Surface fourragère (33 €/ha)</i>		2 455 €
Charges de structure		39 714 €
28 % du PB et 530 €/ha		
(hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales		15 505 €
Dont salaires et charges		0 €
Dont fermage		5 530 €
Dont mécanisation		7 729 €
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		61 667 €
EBE + salaires 61 667 € soit 43 % du produit brut		

TRÉSORERIE		REVENU	
Annuités	18 439 €	Amortissement	14 136 €
soit 246 €/ha	30 % EBE	Frais financiers	3 688 €
DISPONIBLE POUR :	33 252 € /UMO	RÉSULTAT COURANT	43 843 €
L'AUTOFINANCEMENT	9 926 €		
LA FAMILLE	25 617 € /UMO		

Il est nécessaire de vérifier l'éligibilité à l'ICHN. Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques..

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	89	89	88
Fourrages	98	99	99
Concentrés	0	0	0

Critères environnementaux

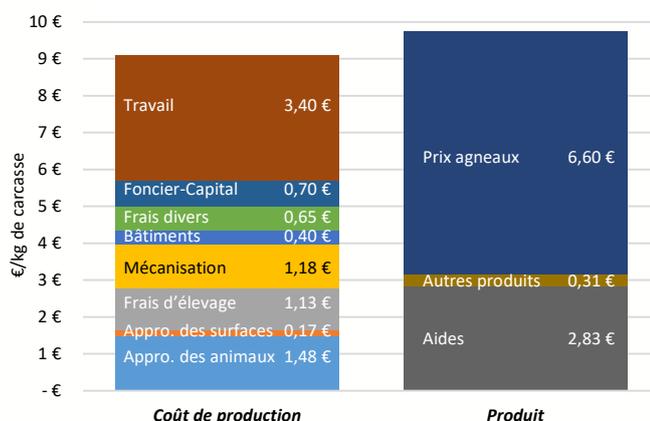
Total MJ exploitation / ha SAU	7 082
Litre fioul / ha SAU	44
MJ atelier OV/100 kg carc agx	3 079

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	11 202
Coût de production total en €/kgc	9,10 €
Produit total en €/kgc	9,74 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	5,96 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,37

Éléments pour l'installation / reprise :

Montant du capital hors foncier	176 700 €
Soit par ha SAU	2 356 €
Montant totale de la reprise	175 724 €



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Mai 2021 - Référence Idele : 00 21 602 015
Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Cas-type H03

EN MONTAGNE VOSGIENNE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE EN VENTE DIRECTE

A partir d'une troupe de 300 brebis de type rustique



Une exploitation de 60 ha de SAU de qualité très moyenne, 100 % en herbe avec un parcellaire généralement accidenté (zones rocheuses, fortes pentes ou landes arbustives). La main-d'œuvre est composée du chef d'exploitation à 0,7 UMO, avec une activité salariale à l'extérieur en complément de revenu.

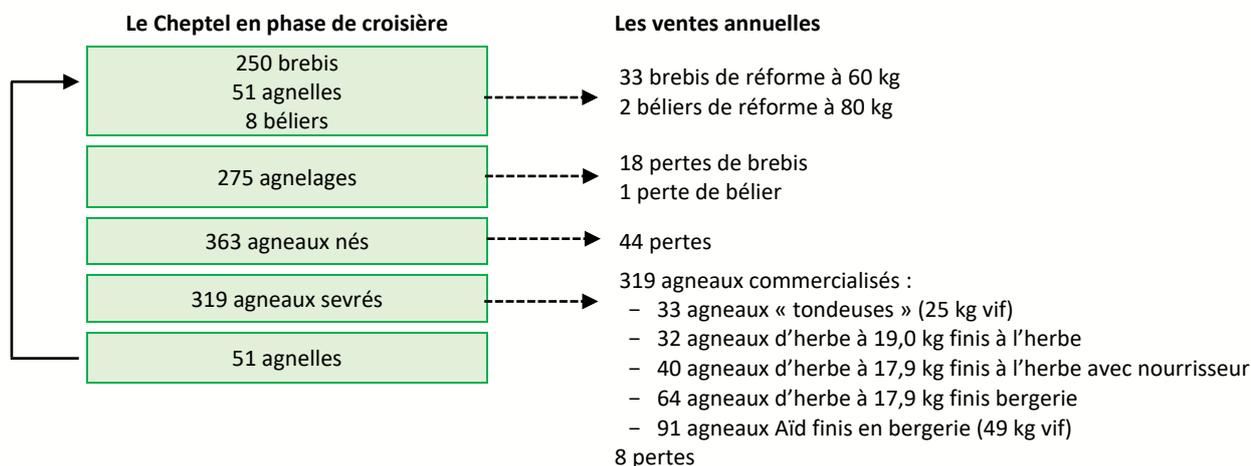
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Elle est composée de 300 brebis de race rustique ou F1 rustique avec un agnelage principal de fin février jusqu'au 15 mai. Les agnelles ne sont mises à la reproduction que la seconde année. Les surfaces sont uniquement composées de prairies permanentes et le parcellaire est de plus en plus regroupé au fil des années. La partie mécanisable ne représente que 50 % de la surface, elle est utilisée majoritairement pour constituer les stocks fourragers avec ou non du matériel spécifique pour travailler dans les pentes. La troupe pâture les terrains les plus difficiles (pentes et zones rocheuses) composés de bruyères, fougères, genêts et ligneux qu'il faut entretenir manuellement afin d'éviter leur développement. La paille pour la litière est achetée. Les agneaux sont élevés à l'herbe, 25 % sont engraisés sans complément. Parmi cette catégorie, il y a une quantité non négligeable d'agneaux vendus auprès de particuliers pour les parcs. Le restant des agneaux est fini à l'herbe avec un granulé distribué à l'aide de nourrisseurs ou rentrés en bergerie. La consommation de concentré par agneau est de 55 kg. Les ventes s'étalent de début mai à décembre.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 60 ha de SAU → Prairies Permanentes : 60 ha
- Chargement : 0,7 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 44 UGB – 301 brebis (288 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	91 %
Prolificité	132 %
Mortalité agneaux	12 %
Productivité numérique	106 %
Productivité pondérale par EMP	20,6 kg
Réforme	11 %
Age première mise bas	23 mois

Concentré total
96 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	210 j
GMQ	172 g/j
Poids de carcasse	19,4 kg
Concentré par agneau	55 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	35 kg

RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES 2020 du cas type H03 : Herbager Montagne

Marge brute atelier OV (288 EMP et 60 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP
Produits de l'atelier ovin	146 €	701 €
Total des ventes	127 €	608 €
dont ventes agneaux	118 €	566 €
dont autres produits	9 €	9 €
Achat de reproducteurs	- 5 €	- 26 €
Aides Ovines	25 €	118 €

	€/ brebis	€/ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	66 €	315 €
dont charges d'alimentation	32,7 €	157 €
dont frais vétérinaire	11,8 €	57 €
dont frais divers d'élevage	8,6 €	41 €
dont charges SFP ovine	8,1 €	39 €
Marge brute atelier ovin	80 €	385 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 160 €/ha	69 626 €
Atelier ovins viande		42 040 €
33 brebis de réforme à 65 €/tête		
2 béliers de réforme à 90 €/tête		
227 agneaux d'herbe à 19,92 kgc à 6,87 €/kg		
33 agneaux légers à 25,00 kg vif à 88 €/tête		
- 3 mâles reproducteurs achetés à 520 €/tête		
1 009 kg de laine à 0,20 €/kg		
301 aides ovines : 23,59 €/brebis = 7 101 €		
Autres produits		
60 ha ICHN à 237 €/ha		14 222 €
Aides découplées		
60 ha à 223 €/ha		13 364 €

CHARGES		38 399 €
Charges opérationnelles		18 924 €
27 % du PB et 315 €/ha		
<i>Atelier ovins viande</i>		
	16 584 €	
Dont concentré :	9 438 €	
Dont véto :	3 401 €	
<i>Surface fourragère (39 €/ha)</i>	2 339 €	
Charges de structure		19 475 €
28 % du PB et 325 €/ha (hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	6 437 €	
Dont salaires et charges	0 €	
Dont fermage	3 476 €	
Dont mécanisation	5 747 €	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		31 228 €
EBE + salaires 31 228 € soit 45 % du produit brut		

TRÉSORERIE		REVENU	
Annuités	9 059 €	Amortissement	7 560 €
soit 151 €/ha	29 % EBE	Frais financiers	1 812 €
↓		↓	
DISPONIBLE POUR :	31 670 € /UMO	RÉSULTAT COURANT	21 856 €
L'AUTOFINANCEMENT	4 874 €		
LA FAMILLE	24 707 € /UMO		

Il est nécessaire de vérifier l'éligibilité à l'ICHN. Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	91	91	89
Fourrages	100	100	100
Concentrés	0	0	0

Critères environnementaux

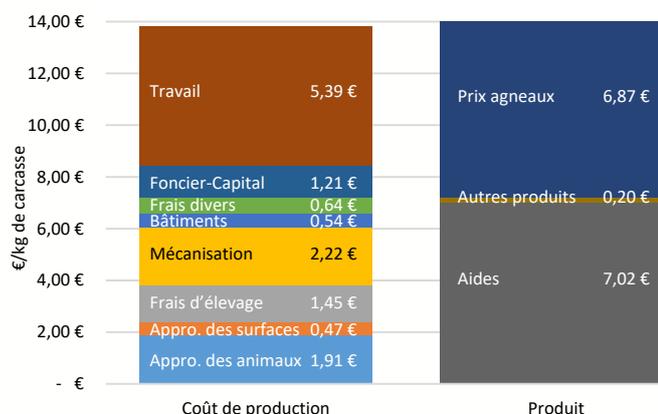
Total MJ exploitation / ha SAU	4 495
Litre fioul / ha SAU	30
MJ atelier OV/100 kg carc agx	4 572

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	7 063
Coût de production total en €/kgc	13,82 €
Produit total en €/kgc	14,08 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	6,61 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,10

Éléments pour l'installation / reprise :

Montant du capital hors foncier	108 000 €
Soit par ha SAU	1 800 €
Montant totale de la reprise	94 986 €



Cas-type HO4

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION MIXTE D'AGNEAUX (35% BERGERIE, 65% HERBE)

A partir d'une troupe de 1 000 brebis en race lourde



Une exploitation de 170 ha de SAU dont 150 ha d'herbe. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 2 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 1 000 brebis de race lourde, avec deux agnelages principaux en mars/avril (530 mises bas) et en octobre/novembre (240 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu début janvier.

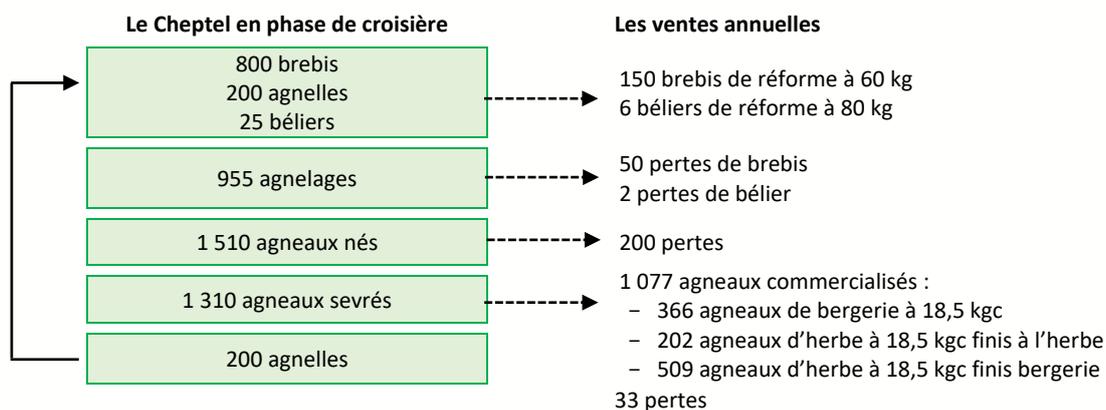
Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 14 brebis/ha d'herbe. 70 ha sont récoltés en foin et 25 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver.

Les agneaux élevés en bergerie consomment 85 kg d'aliment (50 % céréales et 50 % complémentaire 24% MAT) et sont commercialisés en mars/avril. 20 % des agneaux sont finis à l'herbe alors que les autres reçoivent en complément 40 à 70 kg de concentré. Vente juillet à octobre.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 170 ha de SAU → Blé : 10 ha à 65 qx/ha
- Orge d'hiver : 5 ha à 60 qx/ha
- Triticale : 5 ha à 65 qx/ha
- Prairies Permanentes : 150 ha
- **Chargement : 1,1 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 160 UGB – 1 000 brebis (1 039 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	96 %
Prolificité	158 %
Mortalité agneaux	13 %
Productivité numérique	131 %
Productivité pondérale par EMP	23,3 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
138 kg/EMP

	Bergerie	Herbe
Agneaux		
Age au sevrage	75 j	90 j
Age à la vente	130 j	175 j
GMQ	268 g/j	199 g/j
Poids de carcasse	18,5 kg	18,5 kg
Concentré par agneau	85 kg	38 kg
Brebis		
Concentré brebis par EMP	61 kg	

RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES 2020 du cas type H04 : Herbager Grande troupe

Marge brute atelier OV (1 039 EMP et 150 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP
Produits de l'atelier ovin	152 €	1 050 €
Total des ventes	134 €	927 €
dont ventes agneaux	123 €	854 €
dont autres produits	11 €	11 €
Achat de reproducteurs	- 4 €	- 28 €
Aides Ovines	22 €	151 €

	€/ brebis	€/ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	60 €	415 €
dont charges d'alimentation	35,9 €	248 €
dont frais vétérinaire	10,0 €	69 €
dont frais divers d'élevage	7,9 €	55 €
dont charges SFP ovine	6,0 €	41 €
Marge brute atelier ovin	92 €	635 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 268 €/ha	215 499 €
Atelier ovins viande		157 563 €
150 brebis de réforme à 65 €/tête 6 béliers de réforme à 90 €/tête 366 agneaux de bergerie à 18,49 €/kgc à 6,30 €/kg 711 agneaux d'herbe à 18,49 €/kgc à 6,50 €/kg - 8 mâles reproducteurs achetés à 520 €/tête 3 637 kg de laine à 0,20 €/kg 1 000 aides ovines : 22,62 €/brebis = 22 620 €		
Atelier cultures		19 138 €
10 ha de blé à 65 qx/ha à 160 €/t 5 ha d'orge d'hiver à 60 qx/ha à 145 €/t 5 ha de triticales à 65 qx/ha à 135 €/t		
Autres produits		8 332 €
75 ha ICHN à 111 €/ha		
Aides découpées		30 466 €
170 ha à 179 €/ha		

CHARGES		141 267 €
Charges opérationnelles		69 010 €
32 % du PB et 406 €/ha		
<i>Atelier ovins viande</i>		56 075 €
Dont concentré :	37 270 €	
Dont véto :	10 416 €	
<i>Surface fourragère (41 €/ha)</i>		6 190 €
<i>Cultures (337 €/ha)</i>		6 744 €
Charges de structure		72 257 €
34 % du PB et 425 €/ha (hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	15 128 €	
Dont salaires et charges	0 €	
Dont fermage	18 497 €	
Dont mécanisation	18 600 €	

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	74 232 €
EBE + salaires 74 232 € soit 34 % du produit brut	

TRÉSORERIE	
Annuités	28 160 €
soit 166 €/ha	37 % EBE
DISPONIBLE POUR :	28 026 € /UMO
L'AUTOFINANCEMENT	15 085 €
LA FAMILLE	15 561 € /UMO

REVENU	
Amortissement	26 894 €
Frais financiers	5 605 €
RÉSULTAT COURANT	41 733 €

Il est nécessaire de vérifier l'éligibilité à l'ICHN. Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques..

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	94	95	89
Fourrages	100	100	100
Concentrés	53	61	33

Critères environnementaux

Total MJ exploitation / ha SAU	6 273
Litre fioul / ha SAU	44
MJ atelier OV/100 kg carc agx	4 255
MJ atelier cultures/ha	13 130

Coût de production atelier OV

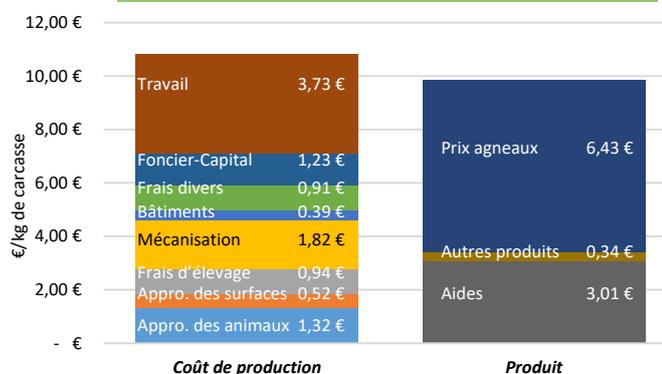
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	10 212
Coût de production total en €/kgc	10,84 €
Produit total en €/kgc	9,79 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	7,48 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,43

Marge brute des autres ateliers

Produit cultures	957 €/ha
Marge brute cultures	620 €/ha

Éléments pour l'installation / reprise :

Montant du capital hors foncier	384 200 €
Soit par ha SAU	2 260 €
Montant totale de la reprise	328 959 €



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Mai 2021 - Référence Idele : 00 21 602 015
Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Cas-type HLO2

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME BOVINS LAIT- OVINS AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

A partir d'une troupe de 375 brebis en race lourde et 41 vaches
laitières pour un quota de 250 000 l lait



Une exploitation de 120 ha de SAU dont 95 ha d'herbe. Les terres sont de bonne qualité, peu sèches. La main-d'œuvre est composée de 1,9 UTH. Ce type d'exploitation se rencontre avec un chef d'exploitation et de la main-d'œuvre complémentaire pour la traite et les agnelages.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 375 brebis de race lourde, avec un agnelage en mars/avril (270 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasses ont lieu mi-avril (85 mises bas).

Les surfaces en herbe sont valorisées avec un chargement de 7,8 brebis/ha au printemps (en pâturage simultané avec les bovins, soit 38 ares/UGB au total). L'atelier ovin consomme 86 tonnes de matière sèche sur les 284 récoltées.

Pourquoi mettre en place des ovins ?

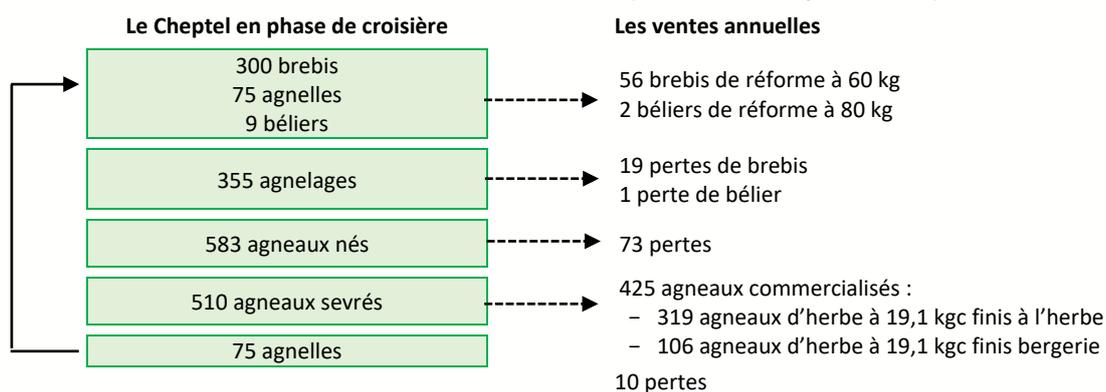
- Pour valoriser l'herbe avec une production bénéficiant d'aide couplée (AO, ICHN selon le zonage) et qui reste bien placée économiquement. Elle demande peu de capital, avec un retour investissement rapide.
- Pour optimiser le pâturage avec une complémentarité bovins/ovins et un intérêt sur le parasitisme.
- Par goût pour la production et pour valoriser la main-d'œuvre disponible sur l'exploitation.

25 % des agneaux sont vendus au sevrage sans complémentation, les autres reçoivent entre 40 et 70 kg de concentré.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- **120 ha de SAU** → Blé : 9,5 ha à 60 qx/ha
Orge d'hiver : 5,5 ha à 55 qx/ha
Bandes enherbée : 0,5 ha
Maïs ensilage : 9,5 ha à 11 tMS/ha
Prairies Permanentes : 95 ha
- **Chargement : 1,2 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 129 UGB – 375 brebis (363 Effectif Moyen Présent) – 41 vaches laitières (73 UGB)



Les performances

Résultats techniques de reproduction		Concentré total 128 kg/EMP	Agneaux		Herbe	
Fertilité	95 %		Age au sevrage	120 j		
Prolificité	164 %	Age à la vente	160 j			
Mortalité agneaux	13 %	GMQ	225 g/j			
Productivité numérique	136 %	Poids de carcasse	19,1 kg			
Productivité pondérale par EMP	27 kg	Concentré par agneau	45 kg			
Réforme	15 %	Brebis				
Age première mise bas	13 mois	Concentré brebis par EMP	64 kg			

RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES 2020 du cas type HL02 : Herbager Ovins BL

Marge brute atelier OV (363 EMP et 49 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP
Produits de l'atelier ovin	181 €	1 337 €
Total des ventes	161 €	1 189 €
dont ventes agneaux	148 €	1 094 €
dont autres produits	13 €	13 €
Achat de reproducteurs	- 4 €	- 32 €
Aides Ovines	24 €	181 €

	€/ brebis	€/ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	60 €	441 €
dont charges d'alimentation	31,0 €	229 €
dont frais vétérinaire	11,7 €	86 €
dont frais divers d'élevage	8,5 €	63 €
dont charges SFP ovine	6,7 €	49 €
Marge brute atelier ovin	121 €	896 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 777 €/ha	213 213 €
Atelier ovins viande		65 524 €
56 brebis de réforme à 75 €/tête 2 béliers de réforme à 90 €/tête 425 agneaux d'herbe à 19,11 kgc à 6,60 €/kg - 3 mâles reproducteurs achetés à 520 €/tête 1 268 kg de laine à 0,20 €/kg 375 aides ovines : 23,59 €/brebis = 8 846 €		
Atelier bovin		103 119 €
Dont lait : 250 m3 à 350 €/ml Dont ventes animaux : 14 015 € Dont aides : 1 604 €		
Atelier cultures		13 506 €
9,5 ha de blé à 60 qx/ha à 160 €/t 5,5 ha d'orge d'hiver à 55 qx/ha à 145 €/t		
Autres produits		7 560 €
75 ha ICHN à 101 €/ha		
Aides découplées		23 504 €
120 ha à 196 €/ha		

CHARGES		132 011 €
Charges opérationnelles		64 369 €
30 % du PB et 536 €/ha		
<i>Atelier ovins viande</i>	19 177 €	
Dont concentré : 11 231 € Dont véto : 4 238 €		
<i>Atelier bovin</i>	32 198 €	
<i>Surface fourragère (76 €/ha)</i>	7 993 €	
SFP atelier ovins viande : 2 419 € SFP atelier bovin : 5 574 €		
<i>Cultures (323 €/ha)</i>	5 001 €	
Charges de structure		67 642 €
32 % du PB et 564 €/ha (hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales 16 476 € Dont salaires et charges 2 613 € Dont fermage 13 057 € Dont mécanisation 16 498 €		

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	81 203 €
EBE + salaires 83 816 € soit 38 % du produit brut	

TRÉSORERIE	
Annuités	27 726 €
soit 231 €/ha	34 % EBE
DISPONIBLE POUR :	29 709 € /UMO
L'AUTOFINANCEMENT	14 925 €
LA FAMILLE	21 418 € /UMO

REVENU	
Amortissement	27 720 €
Frais financiers	5 545 €
RÉSULTAT COURANT	47 938 €

Il est nécessaire de vérifier l'éligibilité à l'ICHN. Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	94	93	84
Fourrages	100	100	100
Concentrés	36	37	13

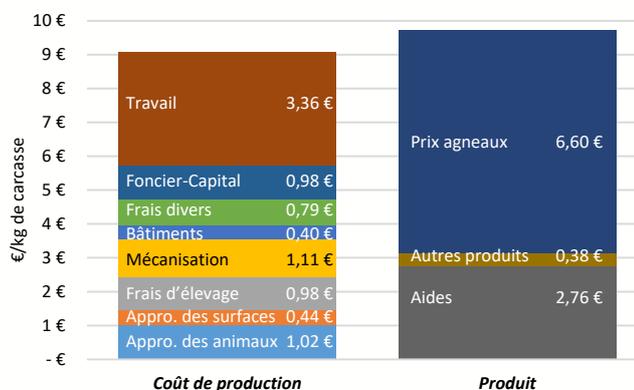
Critères environnementaux

Total MJ exploitation / ha SAU	8 647
Litre fioul / ha SAU	50
MJ atelier OV/100 kg carc agx	3 525
MJ atelier cultures/ha	11 288

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	11 126
Coût de production total en €/kgc	9,08 €
Produit total en €/kgc	9,74 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	5,95 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,40

Marge brute des autres ateliers	
Produit bovin	1 407 €/UGB
Marge brute bovine	891 €/UGB
Produit cultures	871 €/ha
Marge brute cultures	549 €/ha
Éléments pour l'installation / reprise :	
Montant du capital hors foncier	396 000 €
Soit par ha SAU	3 300 €
Montant totale de la reprise	338 160 €



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Mai 2021 - Référence Idele : 00 21 602 015
Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Cas-type HBVO

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME BOVINS VIANDE- OVINS AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX D'HERBE

A partir d'une troupe de 251 brebis en race lourde et 52 vaches
allaitantes en système naisseur



Une exploitation de 100 ha de SAU tout en herbe. Les terres sont de bonne qualité, peu séchantes. La main-d'œuvre est composée de 1,5 UTH. Ce type d'exploitation se rencontre avec un chef d'exploitation et de la main-d'œuvre complémentaire pour les agnelages.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 250 brebis de race lourde (dont 50 antenaises), avec un agnelage en mars/avril (238 mises bas). Les mises bas des agnelles ont lieu mi-avril.

Les surfaces en herbe sont valorisées avec un chargement de 4,7 brebis/ha au printemps (en pâturage simultané avec les bovins, soit 38 ares/UGB au total). 186 tonnes de matière sèche sont récoltées sur 56 ha en 1^{ère} coupe et 6 ha de regain. L'atelier ovin en consomme 39 tonnes.

Les deux derniers mois de gestation, les brebis reçoivent 1,2 kg de foin et 500 g de concentré par jour (200 g pour les fœtus simples et 600 g pour les autres). Le 1^{er} mois de lactation a lieu en bergerie. Les brebis reçoivent 1,9 kg de foin et 1,1 kg de concentré par jour (0,8 kg à 1,4 kg en fonction du nombre d'agneaux).

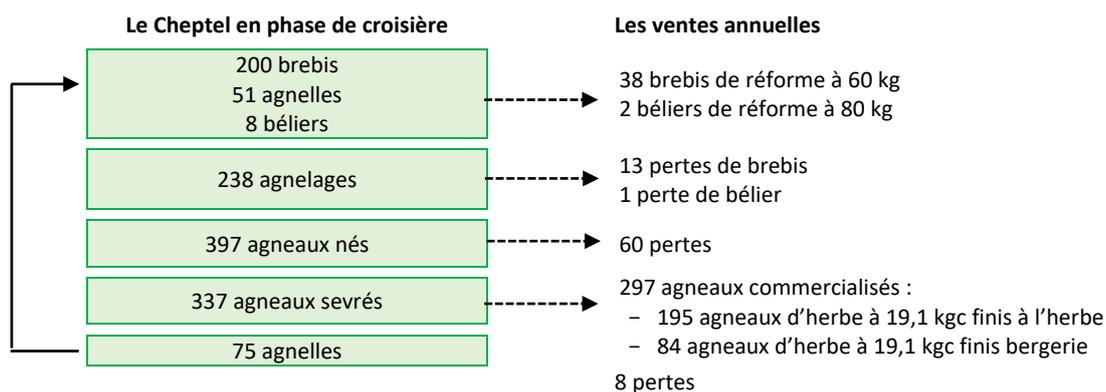
Les brebis sortent avec leurs agneaux mi-avril, sans complémentation. Le sevrage des agneaux a lieu à la mi-juillet. 70 % des agneaux ne sont pas complétés. Les 30 % restant sont finis en bergerie avec 50 kg de concentrés.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

• 100 ha de SAU → Prairies Permanentes : 100 ha

• Chargement : 1,2 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 116 UGB – 251 brebis (224 Effectif Moyen Présent) – 52 vaches allaitantes (81 UGB)



Les performances de l'atelier ovin

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	95 %
Prolificité	167 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	134 %
Productivité pondérale par EMP	29 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	13 mois

Concentré
total
87 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	120 j
Age à la vente	200 j
GMQ	180 g/j
Poids de carcasse	19,1 kg
Concentré par agneau	13 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	67 kg

RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES 2020 du cas type HBVO : Herbager Ovins BV

Marge brute atelier OV (225 EMP et 27 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP		€/ brebis	€/ha SFP ovine
Produits de l'atelier ovin	190 €	1 581 €	Charges opérationnelles de l'atelier ovin	55 €	460 €
Total des ventes	170 €	1 419 €	dont charges d'alimentation	27,8 €	231 €
dont ventes agneaux	156 €	1 301 €	dont frais vétérinaire	12,6 €	105 €
dont autres produits	14 €	14 €	dont frais divers d'élevage	9,1 €	76 €
Achat de reproducteurs	- 7 €	- 58 €	dont charges SFP ovine	4,6 €	39 €
Aides Ovines	26 €	219 €	Marge brute atelier ovin	135 €	1 121 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 366 €/ha	136 615 €	CHARGES	81 870 €
Atelier ovins viande		42 701 €	Charges opérationnelles	32 033 €
38 brebis de réforme à 75 €/tête			23 % du PB et 320 €/ha	
2 béliers de réforme à 90 €/tête			<i>Atelier ovins viande</i>	<i>11 392 €</i>
279 agneaux d'herbe à 19,09 kgc à 6,60 €/kg			Dont concentré :	6 245 €
- 3 mâles reproducteurs achetés à 520 €/tête			Dont véto :	2 836 €
786 kg de laine à 0,20 €/kg			<i>Atelier bovin</i>	<i>16 785 €</i>
251 aides ovines : 23,59 €/brebis = 5 921 €			<i>Surface fourragère (39 €/ha)</i>	<i>3 856 €</i>
			SFP atelier ovins viande :	1 042 €
Atelier bovin		67 219 €	SFP atelier bovin :	2 814 €
Dont ventes animaux : 61 903 € à 2,50 €/kg vif vendu			Charges de structure	49 837 €
Dont aides : 8 316 €			36 % du PB et 498 €/ha	
Autres produits		7 560 €	(hors amortissement et frais financiers)	
75 ha ICHN à 101 €/ha			Dont charges sociales	10 382 €
Aides découplées		19 135 €	Dont salaires et charges	0 €
100 ha à 191 €/ha			Dont fermage	10 880 €
			Dont mécanisation	12 620 €
TRÉSORERIE			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	54 745 €
Annuités		17 445 €	EBE + salaires 54 745 € soit 40 % du produit brut	
soit 177 €/ha		32 % EBE		REVENU
DISPONIBLE POUR :			Amortissement	23 100 €
L'AUTOFINANCEMENT	24 666 € /UMO		Frais financiers	3 549 €
LA FAMILLE	9 563 €		RÉSULTAT COURANT	28 096 €
	18 291 € /UMO			

Il est nécessaire de vérifier l'éligibilité à l'ICHN. Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	94	94	91
Fourrages	100	100	100
Concentrés	0	0	0

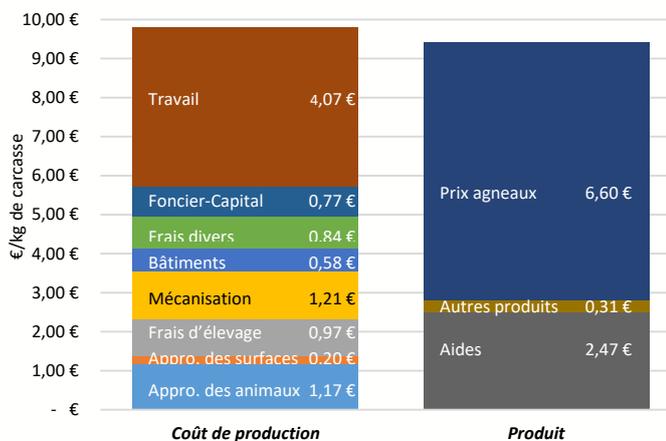
Critères environnementaux

Total MJ exploitation / ha SAU	7 246
Litre fioul / ha SAU	50
MJ atelier OV/100 kg carc agx	3 329

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	9 344
Coût de production total en €/kgc	9,80 €
Produit total en €/kgc	9,37 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	7,03 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,79

Marge brute des autres ateliers	
Produit bovin	795 €/UGB
Marge brute bovine	563 €/UGB
Éléments pour l'installation / reprise :	
Montant du capital hors foncier	330 000 €
Soit par ha SAU	3 300 €
Montant totale de la reprise	301 800 €



Cas-type PO

EN ZONE DE PLAINE, UN SYSTÈME CÉRÉALIER OVIN AVEC 45 % D'HERBE VALORISÉE AVEC UNE PRODUCTION MIXTE D'AGNEAUX



A partir d'une troupe de 550 brebis en races lourdes, une production de 60 % d'agneaux de bergerie et 40 % d'herbe



Une exploitation de 150 ha de SAU dont 69 ha d'herbe. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps.

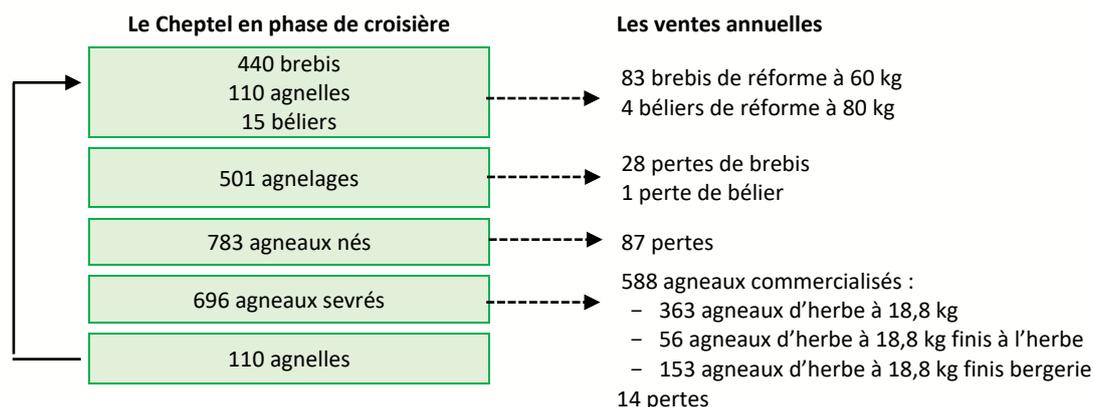
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 550 brebis de race lourde, avec deux agnelages principaux en octobre/novembre (234 mises bas) et en mars/avril (158 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu mi-décembre (109 mises bas). Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 15 brebis/ha d'herbe. 31 ha sont récoltés en foin et 20 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver. Les agneaux élevés en bergerie consomment 90 kg d'aliment (aliment du commerce) et sont commercialisés en février/avril. Pour les agneaux d'herbe, 25 % sont finis ans complémentation alors que les autres reçoivent à l'herbe et/ou en bergerie en moyenne 53 kg de concentrés. L'aliment du commerce peut-être remplacé par un aliment fermier.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 150 ha de SAU →
 - Blé : 27 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 27 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 26,5 ha à 70 qx/ha
 - Bandes enherbées : 0,5 ha
 - Prairies Permanentes : 69 ha
- **Chargement : 1,25 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 86 UGB – 550 brebis (555 Effectif Moyen Présent)



Les performances de l'atelier ovin

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	91 %
Prolificité	156 %
Mortalité agneaux	11 %
Productivité numérique	127 %
Productivité pondérale par EMP	23,5 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total 171 kg/EMP

	Bergerie	Herbe
Agneaux		
Age au sevrage	77 j	120 j
Age à la vente	130 j	165 j
GMQ	271 g/j	218 g/j
Poids de carcasse	18,8 kg	18,8 kg
Concentré par agneau	90 kg	40 kg
Brebis		
Concentré brebis par EMP	70 kg	

RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES 2020 du cas type PO : Polyculteur ovin

Marge brute atelier OV (555 EMP et 69 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP
Produits de l'atelier ovin	156 €	1 257 €
Total des ventes	138 €	1 108 €
dont ventes agneaux	127 €	1 019 €
dont autres produits	11 €	11 €
Achat de reproducteurs	- 5 €	- 38 €
Aides Ovines	23 €	187 €

	€/ brebis	€/ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	73 €	584 €
dont charges d'alimentation	45,4 €	365 €
dont frais vétérinaire	9,5 €	77 €
dont frais divers d'élevage	8,1 €	65 €
dont charges SFP ovine	9,6 €	77 €
Marge brute atelier ovin	84 €	673 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 449 €/ha	217 283 €
Atelier ovins viande		86 737 €
83 brebis de réforme à 65 €/tête 4 béliers de réforme à 90 €/tête 379 agneaux de bergerie à 18,77 € kgc à 6,30 €/kg 209 agneaux d'herbe à 18,77 kgc à 6,50 €/kg - 5 mâles reproducteurs achetés à 520 €/tête 1 944 kg de laine à 0,20 €/kg 550 aides ovines : 23,41 €/brebis = 12 878 €		
Atelier cultures		93 811 €
27 ha de blé à 70 qx/ha à 160 €/t 26,5 ha d'orge d'hiver à 70 qx/ha à 145 €/t 27 ha de colza à 35 qx/ha à 380 €/t 31 t de paille à 25 €/t		
Autres produits		8 240 €
74 ha ICHN à 112 €/ha		
Aides découplées		28 496 €
150 ha à 190 €/ha		

CHARGES		134 607 €
Charges opérationnelles		67 663 €
31 % du PB et 451 €/ha		
<i>Atelier ovins viande</i>	34 995 €	
Dont concentré :	25 192 €	
Dont véto :	5 293 €	
<i>Surface fourragère (77 €/ha)</i>	5 313 €	
<i>Cultures (338 €/ha)</i>	27 355 €	
Charges de structure		66 944 €
31 % du PB et 446 €/ha (hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	17 558 €	
Dont salaires et charges	0 €	
Dont fermage	13 429 €	
Dont mécanisation	16 551 €	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		82 676 €
EBE + salaires 82 676 € soit 38 % du produit brut		

TRÉSORERIE		REVENU	
Annuités	28 255 €	Amortissement	25 200 €
soit 188 €/ha	34 % EBE	Frais financiers	5 651 €
↓		↓	
DISPONIBLE POUR :	36 281 € /UMO	RÉSULTAT COURANT	51 825 €
L'AUTOFINANCEMENT	15 210 €		
LA FAMILLE	26 141 € /UMO		

Il est nécessaire de vérifier l'éligibilité à l'ICHN. Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	90	89	83
Fourrages	100	100	100
Concentrés	34	38	18

Critères environnementaux

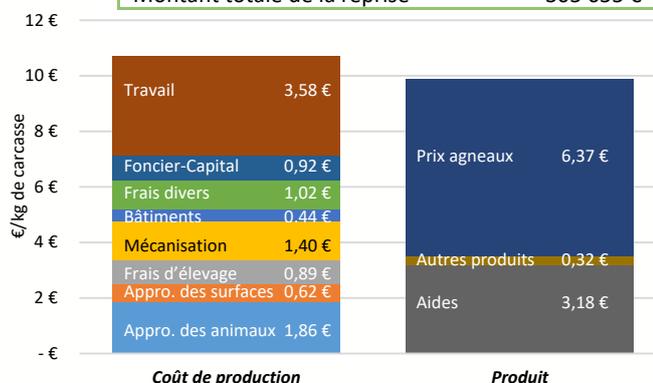
Total MJ exploitation / ha SAU	10 258
Litre fioul / ha SAU	70
MJ atelier OV/100 kg carc agx	4 648
MJ atelier cultures/ha	12 514

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	10 613
Coût de production total en €/kgc	10,73 €
Produit total en €/kgc	9,87 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	7,23 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,52

Marge brute des autres ateliers

Produit cultures	1 158 €/ha
Marge brute cultures	820 €/ha
Éléments pour l'installation / reprise :	
Montant du capital hors foncier	360 000 €
Soit par ha SAU	2 400 €
Montant totale de la reprise	305 655 €



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Mai 2021 - Référence Idele : 00 21 602 015
Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Cas-type CVO1 – race prolifique

UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN EN ZONE DE PLAINES AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Une troupe de 500 brebis de race prolifique avec un agnelage/an et une conduite fourragère intensive mais autonome (1,7 UGB/ha)



Une exploitation de 250 ha de SAU dont 45 ha d'herbe non labourable. La main-d'œuvre est composée de 2 chefs d'exploitation au sein d'un GAEC. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié à plein temps. Les ovins servent à valoriser les prairies permanentes et à conforter le revenu. La main-d'œuvre disponible en hiver a permis de développer cet atelier complémentaire.

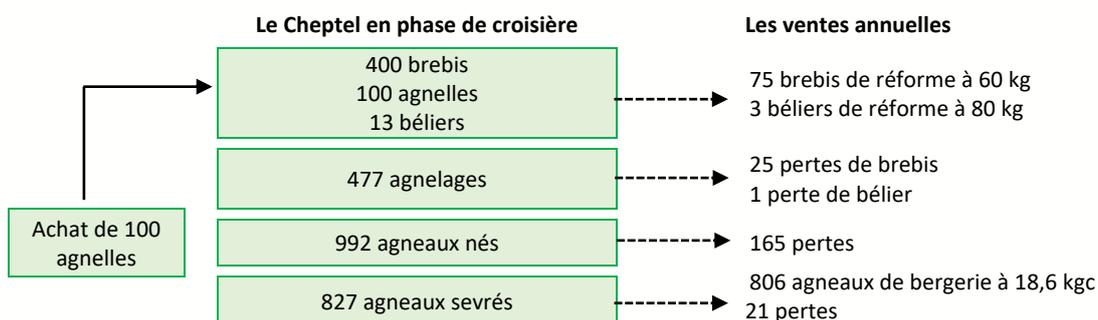
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 500 brebis de race prolifique, avec un agnelage principal du 20 août au 15 octobre (320 brebis). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu du 15 décembre au 15 février. Les surfaces en herbe sont valorisées par les brebis en gestation avec un chargement de 20 brebis/ha d'herbe. La récolte de foin est réalisée sur 20 ha, dont 15 ha récoltés en regain. Les brebis sont rentrées en bâtiment dès le 5 août, ce qui laisse la possibilité de faire une récolte d'automne derrière le pâturage. Les stocks hivernaux en fourrage sont basés sur le foin et la paille. Les rations sont corrigées avec des céréales prélevées et du tourteau. Les agneaux sont élevés en bergerie, ils consomment 84 kg d'aliment complet et de la paille à volonté. Ils sont commercialisés de décembre à juin, avec un poids moyen de 18,6 kg de carcasse. Les agnelles sont achetées en février et restent en bergerie jusqu'au 1^{er} mai, puis sont mises en pâture avec une complémentation suivant la disponibilité en herbe (300 g de céréales sur la moitié de la période de pâture).

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 250 ha de SAU →
 - Blé : 70 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 73 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 40 ha à 70 qx/ha
 - Orge de printemps : 21 ha à 55 qx/ha
 - Bande enherbées : 1 ha
 - Prairies Permanentes : 45 ha
- **Chargement : 1,7 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 78 UGB – 500 brebis (503 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction		Concentré total 261 kg/EMP	Agneaux		Bergerie	
Fertilité	95 %		Age au sevrage	80 j	Age à la vente	125 j
Prolificité	208 %	GMQ	288 g/j	Poids de carcasse	18,6 kg	
Mortalité agneaux	17 %	Concentré par agneau	84 kg	Brebis		
Productivité numérique	165 %	Concentré brebis par EMP	119 kg			
Productivité pondérale par EMP	29,8 kg					
Réforme	15 %					
Age première mise bas	15 mois					

RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES 2020 du cas type CVO1 : Céréales OV prolifique

Marge brute atelier OV (503 EMP et 45 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP
Produits de l'atelier ovin	186 €	2 081 €
Total des ventes	199 €	2 221 €
dont ventes agneaux	156 €	1 743 €
dont autres produits	43 €	43 €
Achat de reproducteurs	- 36 €	- 402 €
Aides Ovines	23 €	262 €

	€/ brebis	€/ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	100 €	1 120 €
dont charges d'alimentation	71,7 €	802 €
dont frais vétérinaire	8,6 €	97 €
dont frais divers d'élevage	8,2 €	91 €
dont charges SFP ovine	11,7 €	131 €
Marge brute atelier ovin	86 €	961 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 547 €/ha	386 801 €
Atelier ovins viande		93 659 €
75 brebis de réforme à 65 €/tête		
3 béliers de réforme à 90 €/tête		
806 agneaux de bergerie à 18,60 € kgc à 6,30 €/kg		
- 100 agnelles de reproduction à 60 € kg v à 160 €/tête		
- 4 mâles reproducteurs achetés à 520 €/tête		
1 760 kg de laine à 0,20 €/kg		
500 aides ovines : 23,59 €/brebis = 11 795 €		
Atelier cultures		236 366 €
70 ha de blé à 70 qx/ha à 160 €/t		
40 ha d'orge d'hiver à 70 qx/ha à 145 €/t		
73 ha de colza à 35 qx/ha à 380 €/t		
21 t d'orge de printemps à 55 qx/ha à 155 €/t		
95 t de paille à 25 €/t		
Autres produits		7 544 €
52 ha ICHN à 146 €/ha		
Aides découplées		49 233 €
250 ha à 197 €/ha		

CHARGES		247 692 €
Charges opérationnelles		120 548 €
31 % du PB et 482 €/ha		
<i>Atelier ovins viande</i>		
44 520 €		
Dont concentré :	36 070 €	
Dont véto :	4 350 €	
<i>Surface fourragère (131 €/ha)</i>	5 892 €	
<i>Cultures (342 €/ha)</i>	70 136 €	
Charges de structure		127 144 €
33 % du PB et 509 €/ha		
(hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	28 943 €	
Dont salaires et charges	0 €	
Dont fermage	27 201 €	
Dont mécanisation	40 710 €	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		139 109 €
EBE + salaires 139 109 € soit 36 % du produit brut		

TRÉSORERIE	
Annuités	50 298 €
soit 201 €/ha	36 % EBE
DISPONIBLE POUR :	44 405 € /UMO
L'AUTOFINANCEMENT	27 076 €
LA FAMILLE	30 867 € /UMO

REVENU	
Amortissement	39 550 €
Frais financiers	10 560 €
RÉSULTAT COURANT	89 499 €

Il est nécessaire de vérifier l'éligibilité à l'ICHN. Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	86	86	78
Fourrages	100	100	100
Concentrés	36	40	20

Critères environnementaux

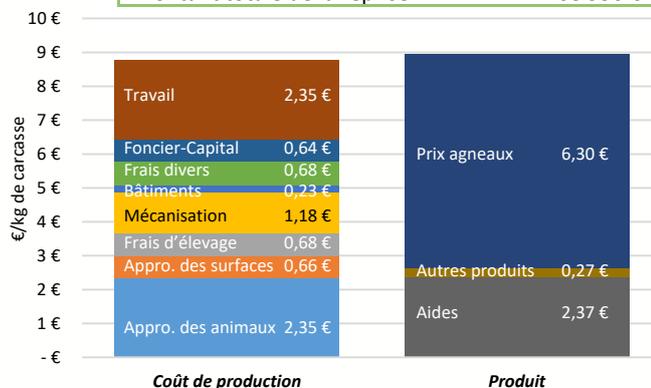
Total MJ exploitation / ha SAU	13 548
Litre fioul / ha SAU	88
MJ atelier OV/100 kg carc agx	5 507
MJ atelier cultures/ha	13 052

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	16 171
Coût de production total en €/kgc	8,77 €
Produit total en €/kgc	8,95 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	6,12 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,15

Marge brute des autres ateliers

Produit cultures	1 153 €/ha
Marge brute cultures	811 €/ha
Éléments pour l'installation / reprise :	
Montant du capital hors foncier	565 000 €
Soit par ha SAU	2 260 €
Montant totale de la reprise	468 950 €



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Mai 2021 - Référence Idele : 00 21 602 015
Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Cas-type CVO2 – 1,8 UGB/ha

UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN EN ZONE DE PLAINES AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Une troupe de 400 brebis de race lourde avec un agnelage/an et une conduite fourragère intensive mais autonome



Une exploitation de 170 ha de SAU dont 35 ha d'herbe non labourable. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH ou d'un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps. Les terres labourables sont d'un bon potentiel agronomique.

Les ovins servent à valoriser les prairies permanentes et à conforter le revenu. La main-d'œuvre disponible en hiver a permis de développer cet atelier complémentaire.

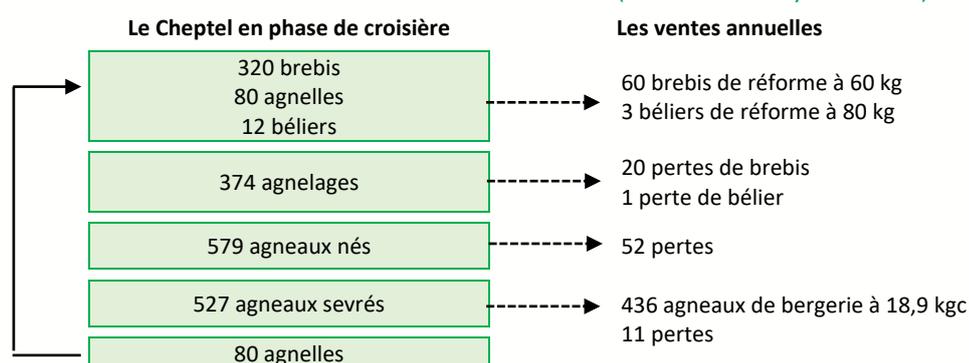
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 400 brebis de race lourde, avec un agnelage principal à partir du 15 octobre jusqu'à fin novembre (250 brebis). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu du 15 décembre au 1^{er} mars. Les surfaces en herbe sont valorisées uniquement par des brebis taries avec un chargement de 20 brebis/ha d'herbe. La récolte de foin est réalisée sur 15 ha, dont 8 ha seront récoltés en regain. Les stocks hivernaux en fourrage grossier sont basés sur le foin récolté et la paille alimentaire. Les rations sont ajustées avec de la paille (distribuée en libre-service pour simplifier le travail) et corrigées avec des céréales prélevées et du tourteau. Les agneaux sont élevés en bergerie, consomment 86 kg d'aliment complet et de la paille à volonté. Ils sont commercialisés du 15 janvier à fin juin, avec un poids moyen de 18,9 kg de carcasse. Les agnelles restent en bergerie jusqu'au 15 mai, puis sont mises en pâture avec une complémentation suivant la disponibilité en herbe (400 g de céréales sur la moitié de la période de pâture).

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 170 ha de SAU →
 - Blé : 42,5 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 42,5 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 25 ha à 70 qx/ha
 - Maïs grain : 23 ha à 80 qx/ha
 - Bandes enherbée : 2 ha
 - Prairies Permanentes : 35 ha
- **Chargement : 1,8 UGB/ha de SFP**

Schéma de fonctionnement 63 UGB – 400 brebis (406 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	94 %
Prolificité	155 %
Mortalité agneaux	9 %
Productivité numérique	132 %
Productivité pondérale par EMP	24,5 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	15 mois

Concentré total
194 kg/EMP

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	77 j
Age à la vente	126 j
GMQ	284 g/j
Poids de carcasse	18,9 kg
Concentré par agneau	86 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	81 kg

RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES 2020 du cas type CVO2 : Céréales 1,8 UGB/ha

Marge brute atelier OV (406 EMP et 35 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP
Produits de l'atelier ovin	157 €	1 818 €
Total des ventes	139 €	1 607 €
dont ventes agneaux	128 €	1 480 €
dont autres produits	11 €	11 €
Achat de reproducteurs	- 5 €	- 59 €
Aides Ovines	23 €	270 €

	€/ brebis	€/ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovin	80 €	924 €
dont charges d'alimentation	51,5 €	597 €
dont frais vétérinaire	8,6 €	99 €
dont frais divers d'élevage	8,1 €	94 €
dont charges SFP ovine	11,6 €	134 €
Marge brute atelier ovin	77 €	893 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 510 €/ha	256 662 €
Atelier ovins viande		63 615 €
60 brebis de réforme à 65 €/tête		
3 béliers de réforme à 90 €/tête		
436 agneaux de bergerie à 18,86 € kgc à 6,30 €/kg		
- 4 mâles reproducteurs achetés à 520 €/tête		
1 419 kg de laine à 0,20 €/kg		
400 aides ovines : 23,59 €/brebis = 9 436 €		
Atelier cultures		155 450 €
42,5 ha de blé à 70 qx/ha à 160 €/t		
25,0 ha d'orge d'hiver à 70 qx/ha à 145 €/t		
42,5 ha de colza à 35 qx/ha à 380 €/t		
23,0 t de maïs grain à 80 qx/ha à 135 €/t		
44 t de paille à 25 €/t		
Autres produits		5 348 €
39 ha ICHN à 137 €/ha		
Aides découpées		32 249 €
170 ha à 190 €/ha		

CHARGES		166 279 €
Charges opérationnelles		80 534 €
31 % du PB et 474 €/ha		
<i>Atelier ovins viande</i>		
		27 665 €
Dont concentré :	20 905 €	
Dont véto :	3 480 €	
<i>Surface fourragère (134 €/ha)</i>	4 692 €	
<i>Cultures (357 €/ha)</i>	48 177 €	
Charges de structure		85 745 €
33 % du PB et 504 €/ha		
(hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	19 055 €	
Dont salaires et charges	0 €	
Dont fermage	18 497 €	
Dont mécanisation	27 458 €	

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	90 383 €
EBE + salaires 90 383 € soit 35 % du produit brut	

TRÉSORERIE	
Annuités	33 376 €
soit 196 €/ha	37 % EBE
↓	
DISPONIBLE POUR :	38 005 € /UMO
L'AUTOFINANCEMENT	17 966 €
LA FAMILLE	26 027 € /UMO

REVENU	
Amortissement	26 894 €
Frais financiers	6 675 €
↓	
RÉSULTAT COURANT	56 814 €

Il est nécessaire de vérifier l'éligibilité à l'ICHN. Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	88	87	83
Fourrages	100	100	100
Concentrés	36	39	22

Critères environnementaux

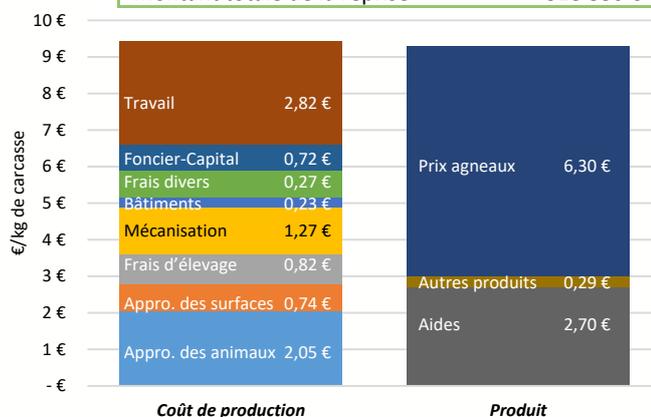
Total MJ exploitation / ha SAU	13 407
Litre fioul / ha SAU	88
MJ atelier OV/100 kg carc agx	5 577
MJ atelier cultures/ha	13 393

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	13 480
Coût de production total en €/kgc	9,44 €
Produit total en €/kgc	9,29 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	6,45 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,89

Marge brute des autres ateliers

Produit cultures	1 151 €/ha
Marge brute cultures	795 €/ha
Éléments pour l'installation / reprise :	
Montant du capital hors foncier	384 200 €
Soit par ha SAU	2 260 €
Montant totale de la reprise	318 886 €



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Mai 2021 - Référence Idele : 00 21 602 015
Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Cas-type CVO2 intensif – 3,2 UGB/ha

UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN EN ZONE DE PLAINES AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE

Une troupe de 400 brebis de race lourde avec un agnelage/an,
un chargement très élevé, une conduite non autonome avec achat
de foin et de luzerne déshydratée



Une exploitation de 170 ha de SAU dont 20 ha d'herbe non labourable. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH ou d'un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps. Les terres labourables sont d'un bon potentiel agronomique et les prairies sont situées en coteau séchant. Les ovins servent à valoriser les prairies permanentes et à conforter le revenu. La main-d'œuvre disponible en hiver a permis de développer cet atelier complémentaire.

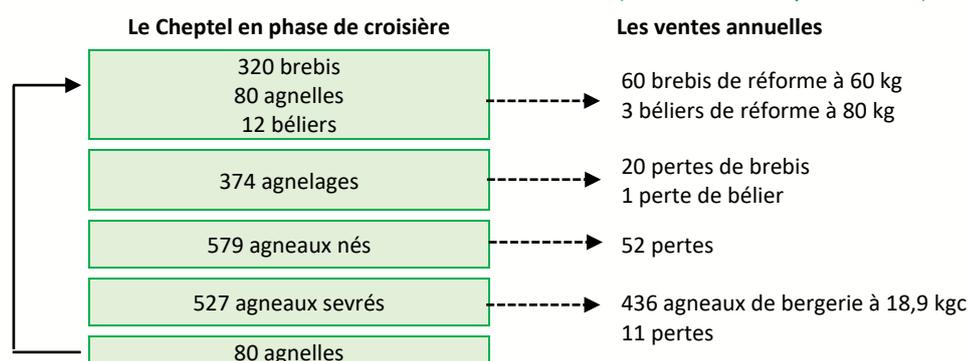
FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 400 brebis de race lourde, avec un agnelage principal à partir du 15 octobre jusqu'à fin novembre (250 brebis). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu début janvier au 15 février. Les surfaces en herbe sont valorisées uniquement par des brebis taries avec un chargement de 25 brebis/ha d'herbe. Seul 4 ha sont récoltés en foin, afin d'éviter le gaspillage d'herbe sur pied. Les stocks hivernaux en fourrage grossier sont basés principalement sur de la paille alimentaire, de la luzerne déshydratée et du foin acheté (53 tonnes). Ce dernier est utilisé pour alimenter les brebis après sevrage, il est distribué en libre-service pour simplifier le travail. Les agneaux sont élevés en bergerie, consomment 89 kg d'aliment complet et de la paille à volonté. Ils sont commercialisés du 15 janvier à fin juin, avec un poids moyen de 18,9 kg de carcasse. Les agnelles restent en bergerie jusqu'au 15 juin, puis sont remises sur une pâture saine avec une complémentation en concentré au parc.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 170 ha de SAU →
 - Blé : 50 ha à 70 qx/ha
 - Colza : 50 ha à 35 qx/ha
 - Orge d'hiver : 25 ha à 70 qx/ha
 - Maïs grain : 23 ha à 80 qx/ha
 - Bandes enherbée : 2 ha
 - Prairies Permanentes : 20 ha
- Chargement : 3,2 UGB/ha de SFP

Schéma de fonctionnement 63 UGB – 400 brebis (406 Effectif Moyen Présent)



Les performances

Résultats techniques de reproduction		Concentré total 268 kg/EMP	Agneaux		Bergerie	
Fertilité	94 %		Age au sevrage	77 j		
Prolificité	155 %	Age à la vente	126 j			
Mortalité agneaux	9 %	GMQ	284 g/j			
Productivité numérique	132 %	Poids de carcasse	18,9 kg			
Productivité pondérale par EMP	24,5 kg	Concentré par agneau	88 kg			
Réforme	15 %	Brebis				
Age première mise bas	14 mois	Concentré brebis par EMP	152 kg			

RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES 2020 du cas type CVO2 : Céréales 3 UGB/ha

Margin brute atelier OV (406 EMP et 20 ha SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP
Produits de l'atelier ovine	157 €	3 181 €
Total des ventes	139 €	2 813 €
dont ventes agneaux	128 €	2 590 €
dont autres produits	11 €	11 €
Achat de reproducteurs	- 5 €	- 104 €
Aides Ovines	23 €	472 €

	€/ brebis	€/ha SFP ovine
Charges opérationnelles de l'atelier ovine	112 €	2 264 €
dont charges d'alimentation	86,5 €	1 759 €
dont frais vétérinaire	8,6 €	174 €
dont frais divers d'élevage	8,1 €	164 €
dont charges SFP ovine	8,2 €	166 €
Margin brute atelier ovine	45 €	917 €

Résultats économiques globaux

PRODUIT BRUT TOTAL	1 589 €/ha	270 140 €	CHARGES	183 397 €
Atelier ovins viande		63 615 €	Charges opérationnelles	98 875 €
60 brebis de réforme à 65 €/tête			37 % du PB et 582 €/ha	
3 béliers de réforme à 90 €/tête			<i>Atelier ovins viande</i>	<i>41 949 €</i>
436 agneaux de bergerie à 18,86 € kgc à 6,30 €/kg			Dont concentré :	20 034 €
- 4 mâles reproducteurs achetés à 520 €/tête			Dont véto :	3 480 €
1 419 kg de laine à 0,20 €/kg			<i>Surface fourragère (166 €/ha)</i>	<i>3 328 €</i>
400 aides ovines : 23,59 €/brebis = 9 436 €			<i>Cultures (357 €/ha)</i>	<i>53 598 €</i>
Atelier cultures		173 783 €	Charges de structure	84 522 €
50 ha de blé à 70 qx/ha à 160 €/t			31 % du PB et 497 €/ha	
25 ha d'orge d'hiver à 70 qx/ha à 145 €/t			(hors amortissement et frais financiers)	
50 ha de colza à 35 qx/ha à 380 €/t			Dont charges sociales	17 832 €
23 t de maïs grain à 80 qx/ha à 135 €/t			Dont salaires et charges	0 €
43 t de paille à 25 €/t			Dont fermage	18 497 €
			Dont mécanisation	27 458 €
Aides découplées		32 742 €	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	86 743 €
170 ha à 193 €/ha			EBE + salaires 86 743 € soit 32 % du produit brut	
TRÉSORERIE				REVENU
Annuités		35 128 €	Amortissement	26 894 €
soit 207 €/ha		40 % EBE	Frais financiers	7 026 €
DISPONIBLE POUR :		34 410 € /UMO	RÉSULTAT COURANT	52 823 €
L'AUTOFINANCEMENT		18 910 €		
LA FAMILLE		21 803 € /UMO		

Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

Critères d'autonomie atelier OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	69	72	65
Fourrages	83	87	89
Concentrés	24	30	15

Critères environnementaux

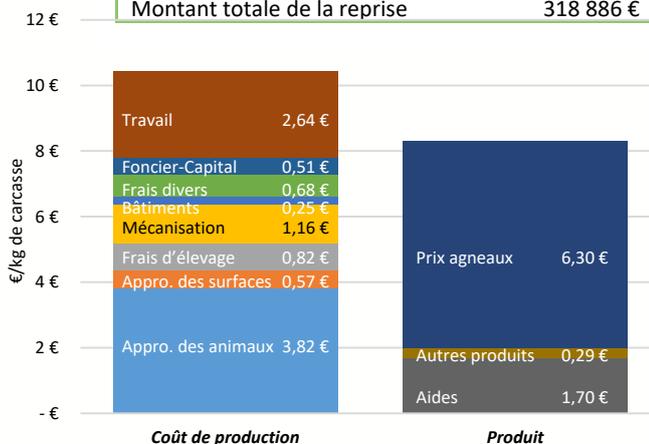
Total MJ exploitation / ha SAU	16 929
Litre fioul / ha SAU	88
MJ atelier OV/100 kg carc agx	10 154
MJ atelier cultures/ha	13 095

Coût de production atelier OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	14 426
Coût de production total en €/kgc	10,44 €
Produit total en €/kgc	8,29 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	8,45 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	0,37

Margin brute des autres ateliers

Produit cultures	1 159 €/ha
Margin brute cultures	801 €/ha
Éléments pour l'installation / reprise :	
Montant du capital hors foncier	384 200 €
Soit par ha SAU	2 260 €
Montant totale de la reprise	318 886 €



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Mai 2021 - Référence Idele : 00 21 602 015
Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

CARNET D'ADRESSES

Pour les chambres d'agriculture

Jean-Pierre SAULET-MOES Alsace	03 88 19 17 33 06 83 32 20 22	jp.saulet@alsace.chambagri.fr
Emilien POCHON Ardennes	03 24 56 89 73 06 25 01 05 62	emilien.pochon@ardennes.chambagri.fr
Michael FLOQUET Aube-Haute-Marne	03.25.43.72.72 06.18.87.37.24	mickael.floquet@aube.chambagri.fr
Alain DEMOULIN Marne	03 26 64 08 13 06 72 07 53 08	alain.demoulin@marne.chambagri.fr
Emilie GUERRE Meuse	03 29 83 30 38 06 42 18 42 36	emilie.guerre@meuse.chambagri.fr
Laurent KELLER Meurthe et Moselle	03 83 93 34 79 06 82 69 83 41	laurent.keller@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
Christelle VAILLANT Moselle	03 87 66 12 46 06 80 61 85 80	christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr
Dominique CANDAU Vosges	03 29 29 23 17 06 87 78 92 33	dominique.candau@vosges.chambagri.fr

Pour l'Institut de l'élevage

Gilles SAGET Région Grand Est	03 83 93 39 17 06 23 70 33 17	Gilles.saget@idele.fr
----------------------------------	----------------------------------	--

MAXIMISER VOS CHANCES DE RÉUSSITE : simuler votre projet avec OVIPLAN

Pour vous aider à construire votre projet, un outil de simulation est à votre disposition auprès du conseiller spécialisé de votre Chambre d'Agriculture.

Il vous aidera à définir le type d'atelier ovin le plus approprié à votre exploitation en fonction de vos objectifs.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Mai 2021

Référence Idele : 00 21 602 015 – Réalisation : Vakérie Lochon

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

Confédération Nationale de l'Élevage
CNE